SYNDICAT MIXTE EVREUX PORTES DE NORMANDIE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES (EPN/CCPC)

COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2021

COMPTE-RENDU

L'An Deux Mille Vingt et Un, le Mardi 30 mars, les membres du Comité syndical EPN / CCPC, convoqués individuellement le 24 mars 2021, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire de l'Hôtel d'agglomération d'EPN, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16H00 sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

Etaient présents:

M. LEFRAND Guy (absent pour le vote du CA)

M. HUBERT Xavier

M. DOUARD Daniel

M. DOSSANG Guy

Mme COULONG Rosine

M. BERNARD Franck

M. ROYOUX Claude

M. PRIEZ Rémi

M. ALORY Christophe

M. PASCO Jérôme

M. GUITTON Jean-Daniel

M. SAPOWICZ Marcel

Absents excusés :

M. BOREGGIO Sylvain
M. GROIZELEAU Bruno
Mme AUGER Stéphanie
M. ETTAZAOUI Driss
M. DERRAR Mohamed
M. MABIRE Arnaud

M. RIOULT Olivier
Mme JEANNE Danielle

Le Comité syndical :

- ☞ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- ▼ DECIDE de voter le Compte administratif 2020 du budget du syndicat mixte EPN/CCPC et DONNE ACTE au Président du Syndicat mixte EPN/CCPC de la gestion budgétaire 2020 (le Président a quitté la salle au moment du vote)
- ADOPTE l'affectation du résultat présentée ci-dessous :

65 342,34 €
19 907,95 €
0,00€
0,00€
19 907,95 €
0,00€
65 342,34€
19 907,95 €

- PECIDE de voter le Budget Primitif 2021 par nature budgétaire
 - au niveau des chapitres budgétaires pour les dépenses de la section de fonctionnement;
 - au niveau des chapitres pour les dépenses globalisées d'investissement;

et ADOPTE le Budget Primitif pour l'année 2021 arrêté à la somme de :

Investissement 2 000,00 € en dépenses (82 950,29 € en recettes)

Fonctionnement 67 342,34 € **TOTAL** 69 342,34 €